

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme



Ministère chargé de l'urbanisme

(Article A 213.1 du Code de l'urbanisme)

Déclaration d'intention d'aliéner un bien (1) Demande d'acquisitie d'un bien (1)		Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U) (articles L. 211-1 et suivants du Code de l'urbanisme (2))  Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (articles L.212-1- et suivants du Code de l'urbanisme (3))  Compris dans une zone de préemption délimitée au titre des espaces naturels sensibles de départements (articles L. 142-1- et suivants du Code de l'urbanisme(4))  Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U.) (2)  Compris dans une zone d'aménagement différé (Z.A.D.) (3)					
			Cadre rése	rvé à l'administration			
Date de r	éception			ero d'enregistrement	Prix m	noyen au m²	
A. Propriétaire(s)							
Personne physique							
Nom, prénom							
Profession (facultat	if) (5)						
Personne morale							
Dénomination							
Forme juridique							
Nom, prénom du rep	résentant						
Adresse ou siège s	ocial (6)						
N° voie		Extension	n	Тур	oe de voie		
Nom de voie				Lieu-dit ou boite posto	ale		
Code postal		Localité					
Si le bien est en ind	ivision, ind	iquer le(s) no	om(s)de l'(des)	autres co-indivisaires e	et sa (leur) quote-part	(7):	
B. Situation du biei	n (8)						
Adresse précise d							
N° voie	o bicii	Extension	n .	Tyr	oe de voie		
Nom de voie		LATOTISIC	/11	Lieu-dit ou boite posto			
		Localité					
Code postal	, bion	Localile					
Superficie totale du		lac	-11				
	rales de la ou les parcelles					Suporficio totalo	
3601011	N°	Lieu-dit (quartier, arrondissement)  Superfic				Superficie totale	
Plan(s) cadastral(a	ux) ioint(s)	OUI 🗖	иои 🗖			I	
		001	11011				
C. Désignation du bien    Non bâti							
Occupation du sol en superficie (m²)				I			
Terres Prés		Vergers	Vignes	Bois	Landes		
Carrières	Eaux ca	dastrées	Jardins	Terrains à bâtir	Terrains d'agrément	Sol	

Bâtiments vendus en totalité (9)										
Surface construite au sol (m²)						Surface utile ou habitable (m²)				
Nombre de Niveaux ☐:					Autres	es locaux 🗖 :				
Vente	en lot de vo	lumes								
Locau	x dans un bö	àtiment er	n copropriété	(10)						
N° du lot	Bâtiment	Etage	Quote-part des parties communes	surfac	ure et ce utile bitable	Le bâtiment	est achevé depu	uis :	Plus de 10 a	
							it de copropriété ypothèques dep		Plus de 10 d Moins de 10	
En cas d'indivision, quote-part du bien vendu : Droits sociaux (11)										
	nation de la	société :								
_	nation des di									
Nature				Nomk	ore	Nur	méro des parts			
	ge et occup	oation (13	2)							
Usage		J 4 VII (12	,							
_	tion 🔲 prof	essionnel	☐ mixte ☐	com	nmercial	agricole	autre (précise	er) 🔲:		
Occup						_ 0	"	,		
				ataire(s	) 🔲 s	sans occupant	autre (précise	r) 🔲:		
	échéant, joind									
E. Droit	s réels ou p	ersonnel								
Grevant les biens										
Préciser la nature					Indiq	uer si rente vi	agère antérieure			
F. Modalités de la cession										
1 - Vente amiable Prix de vente ou évaluation (en lettres et en chiffres)										
	éventuelleme	ent inclus :				Dácaltas			tra a	
Mobilie Si vent		ole d'autr	Cheptel es biens			Récoltes		Α	utres	
Si vente indissociable d'autres biens Adresse précise du bien (description à porter en annexe) :										
Modalités de paiement :  comptant à la signature de l'acte authentique    à terme (préciser) :										
Si com	nmission, moi	ntant : 🗆	)			ттс 🗖 нт	Bénéficiaire	: a	cquéreur 🗖	vendeur 🗖
Paiem	ent en natu	e [	)							
Désignation de la contrepartie de l'aliénation										
Evaluation de la contrepartie										
Rente	viagère									
Monto	ant annuel					Montar	nt comptant			
Bénéfi	ciaire(s) de l	a rente								
Droit c	d'usage et d	'habitatio	n (à préciser							
Evaluation de l'usage ou de l'usufruit										
Vente de la nue-propriété (à préciser)										
Echan	ge									
Désign	nation des bi	ens reçus	en échange							

Apport en socié	té						
Bénéficiaire			Estimation du bien appo	rté			
Cession de tantième de terrains contre remise de locaux à construire							
		onire remise de locc					
Estimation du te			Estimation des locaux à r				
2 – Adjudication		e i immeuble objet (	de la location-accession	Ц			
		re par une dispositic	on législative ou réglement	aire 🔲			
Mettant fin à ur	e indivision ne résu	Iltant pas d'une dor	nation-partage				
Date et lieu de	adjudication		Montant de la mise à prix				
G. Les soussign							
	étaire(s) nommé(s)	à la rubrique 1					
			les biens désignés à la rubriqu	e 3 aux prix et conditions indiqués (14)			
A (ont) recherc	né un acquéreur d	isposé à acquérir le	s biens désignés à la rubriq	ue 3 aux prix et conditions indiqués			
Nom, prénom c	e l'acquéreur (15)						
Profession (facu	Itatif)						
Adresse							
N° voie	I	Extension	Type de voie				
Nom de voie			Lieu-dit ou boite pos	tale			
Code postal	I	_ocalité					
Indications com	plémentaires cond	cernant l'opération	envisagée par l'acquéreur	(facultatif) (16)			
		vente par voie d'ac propriétaire(s) nom		é à la rubrique F-2 des biens désignés			
A		_e	Signature et cachet	s'il y a lieu			
H. Rubrique à remplir si le signataire n'est pas le propriétaire (17) :							
Nom, prénom							
Qualité							
Adresse							
N° voie	I	Extension	Type de voie				
Nom de voie			Lieu-dit ou boite pos	tale			
Code postal	I	Localité					
I. Notification d	es décisions du ti	tulaire du droit de	préemption :				
Toutes les décis	ons relatives à l'exc	ercice du droit de p	préemption devront être no	otifiées :			
A l'adresse du (des) propriétaire(s) mentionné(s) à la rubrique A							
A l'adresse du mandataire mentionnée à la rubrique H, adresse où le(s) propriétaire(s) a (ont) fait élection de domicile							
J. Observations							
K. Cadre réservé au titulaire du droit de préemption :							

# Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

### Liste des renvois figurant dans le formulaire

### (1) -

La déclaration ou la demande doit être établie en 4 feuillets et adressée au destinataire (cf. renvois (2), (3) et (4)) par pli recommandé avec demande d'avis de réception postal, ou déposée contre décharge, ou transmise par voie électronique.

#### (2) -

Si le bien est soumis au droit de préemption urbain, la déclaration ou la demande doit être adressée à la mairie de la commune où se trouve situé ce bien

#### (3) -

Si le bien est compris dans une zone d'aménagement différé, la déclaration ou la demande est à adresser au maire de la commune où se trouve situé ce bien

#### (4) -

Si le bien est compris dans une zone de préemption délimitée au titre de la législation sur les "espaces naturels sensibles des départements", la déclaration est à adresser au président du Conseil général du département dans lequel se trouve situé ce bien.

#### (5) -

Profession à renseigner selon la nomenclature INSEE des professions et catégories socio-professionnelles en 8 postes : agriculteurs exploitants, artisans, commerçants et chefs d'entreprise, cadres et professions intellectuelles supérieures, professions intermédiaires, employés, ouvriers, retraités, autres personnes sans activité professionnelle.

#### (6) -

Le siège à indiquer dans cette rubrique (si le propriétaire est une personne morale) est celui du principal établissement; lorsque la déclaration ou la demande est présentée par un établissement secondaire, le signataire devra en indiquer l'adresse à la rubrique H et remplir également la rubrique I.

#### (7) -

Pour les immeubles en indivision, deux cas doivent être distingués :

l'immeuble est soumis au droit de préemption urbain ou compris dans une zone d'aménagement différé : les cessions des droits indivis , même si ceux-ci ne représentent pas la totalité de l'immeuble, doivent faire l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner, sauf si elles sont consenties à l'un des co-indivisaires ;

l'immeuble est compris dans une zone de préemption des espaces naturels sensibles des départements : n'est soumise à déclaration d'intention d'aliéner que la cession de l'ensemble des droits indivis représentant l'immeuble dans son entier, sauf pour le droit de préemption du Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres qui est applicable à la cession de droits indivis sur un immeuble ou une partie d'immeuble bâti ou non bâti ainsi qu'à la cession de la majorité des parts d'une société civile immobilière lorsque le patrimoine de cette société est constitué par une unité foncière, bâtie ou non, sur la totalité ou certaines parties des zones de préemption créées par le conseil général ou le conservatoire.

#### (8) -

Si la cession du bien entraîne une division parcellaire, indiquez là à cet endroit.

#### (9) -

Bâtiments vendus en totalité ; les renseignements à fournir ne doivent porter que sur le bâtiment principal (la maison par exemple).

la surface construite au sol ainsi que la surface utile ou habitable peuvent être indiquées approximativement; les niveaux s'entendent, tant des étages proprement dits que des sous-sols, rez-de-chaussées ou combles le cas échéant locaux autres que des appartements : il s'agit des locaux principaux affectés à un usage autre que d'habitation (bureaux, magasins par exemple)

#### (10) -

Locaux dans un bâtiment en copropriété:

Nature des lots : précisez s'il s'agit d'un appartement, d'une cave, d'un box pour automobile, etc.

La surface utile ou habitable n'est à indiquer que pour les locaux principaux (appartements, bureaux, etc.)

#### (11) -

Droits sociaux (si cette rubrique doit être remplie, il est nécessaire de remplir également la rubrique précédente : "locaux dans un bâtiment en copropriété).

Désignation de la société : indiquez seulement sa dénomination, sa forme juridique (par exemple : société civile) ainsi que l'adresse de son siège, comme prévu à la rubrique A.

Nature des droits cédés : parts ou actions par exemple.

#### (12) -

Usage: il s'agit de l'usage actuel du bien.

Si vous souhaitez, en accord avec votre acquéreur, donner des indications sur l'usage futur qu'il entend conférer au bien, les faire figurer à la rubrique G.

#### (13) -

#### Adjudication:

Cette rubrique correspond à des cas dans lesquels la déclaration doit être obligatoirement établie par le notaire ou le greffier du tribunal compétent chargé de procéder à l'adjudication.

Au cas où l'adjudication serait faite sans qu'une mise à prix soit prévue, vous devez nécessairement évaluer le bien.

#### (14) -

Cette rubrique est à remplir lorsque le propriétaire fait exercice du "droit de délaissement" qui lui est offert par le code de l'urbanisme lorsque son bien est compris dans une zone d'aménagement différé ou soumis au droit de préemption urbain.

#### (15) -

Les renseignements concernant l'acquéreur doivent être obligatoirement fournis si la personne qui se propose d'acquérir l'immeuble l'exige : en effet, en cas de non utilisation aux fins prévues par les textes des biens acquis par préemption, l'ancien propriétaire et l'acquéreur évincé par la préemption disposent d'un droit de rachat préférentiel et, en cas de méconnaissance de ce droit, d'une action en dommages-intérêts.

#### (16) -

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur : vous pouvez préciser à cet endroit, en accord avec l'acquéreur, l'usage que ce dernier entend conférer au bien :

- maintien de l'usage actuel
- ou, au contraire, changement de cet usage, par exmple, conversion de bureaux en logements. Vous pouvez préciser également les conditions dans lesquelles l'acquéreur envisage de conférer cette destination au bien : en le laissant en l'état, en le réhabilitant, en édifiant une construction neuve, etc.

#### (17) -

Signataire autre que le propriétaire :

Qualité : mandataire, fondé de pouvoirs, gérant de la société propriétaire, etc.

Joindre à la déclaration ou à la demande une copie du pouvoir ou du mandat.